

2 0 2 0
R A P P O R T A N N U E L

Fondation
Addiction
Action Communautaire
Travail Social



S O M M A I R E

| | | |
|-----|--|-------|
| 1. | Mot du président | 4-5 |
| 2. | Message du directeur | 6-7 |
| 3. | Le centre d'accueil | 8-9 |
| | 3.1 Public cible | 8 |
| | 3.2 Fréquentation | 9 |
| 4. | Mission d'aide à la survie | 10-13 |
| | 4.1 Prestation sociale | 11 |
| | 4.2 Prestation sanitaire | 11 |
| | 4.3 Prestation d'hygiène | 11 |
| | 4.4 Prestation alimentaire | 12 |
| | 4.5 Prestation « petits jobs » | 13 |
| 5. | Réduction des risques | 14-15 |
| | 5.1 Formation interne en continu | 14 |
| | 5.2 L'enquête PAPU | 14 |
| | 5.3 Les CABS (Centres d'Accueil à Bas Seuil) | 14 |
| 5.4 | Addiction et Covid-19 | 14 |
| | 5.5 Groupe de travail national réduction des risques et Covid-19 | 15 |
| 6. | Réduction des risques en milieu festif | 16 |
| 7. | Travail extra-muros | 17 |
| 8. | Prévention scolaire | 18-19 |
| 9. | Activités communautaires et vie de quartier | 20-21 |
| | 9.1 Prestation vétérinaire | 21 |
| | 9.2 Vie de quartier | 21 |
| 10. | Formation et recherche | 22-23 |
| | 10.1 Formation collective | 23 |
| | 10.2 Recherche | 23 |
| 11. | Collaborations et soutiens | 24-25 |
| 12. | Conseil de Fondation | 26-27 |
| 13. | Personnel | 26-27 |

✓ NOUVEAU



Garde

Par exemple :

- Protéger les personnes vulnérables
- Garder ses distances
- Garder ses distances

POUR RAPPEL :



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.




...er et éternuer dans un mouchoir ou le creux du coude.



En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.

www.ofsp-corona.ch

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

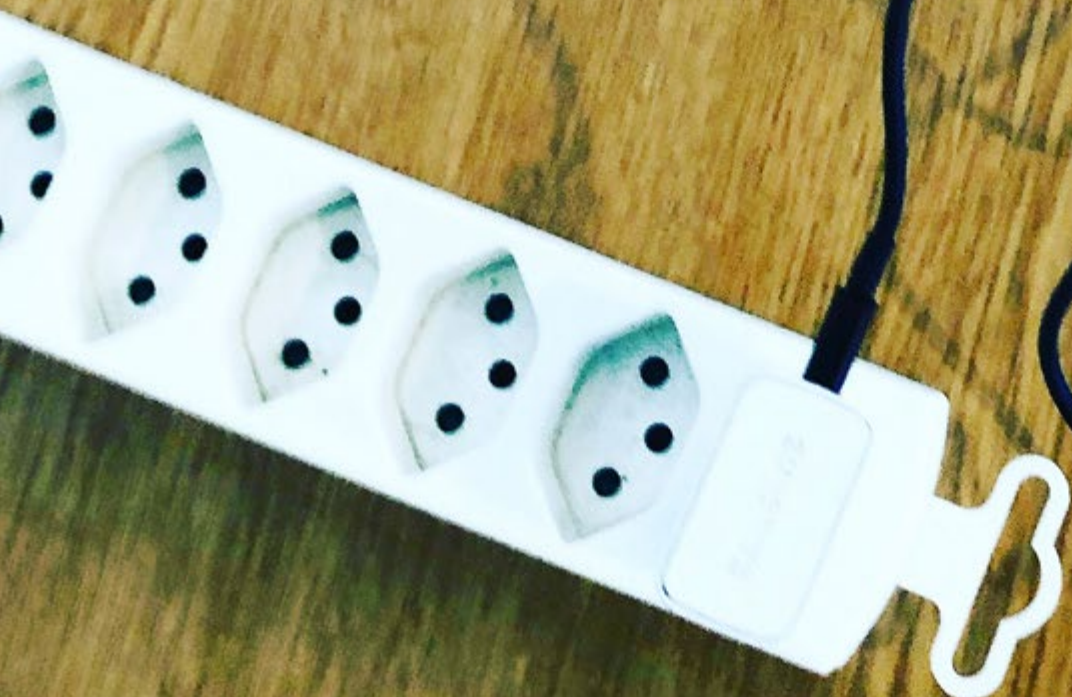
OFSP
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Scan for information

Victor

HUAWEI



1. MOT DU PRÉSIDENT

ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE : COMMENT CONCILIER ?

«La résilience c'est l'art de naviguer dans les torrents», Boris Cyrulnik

Comment porter un regard rétrospectif sur 2020 et ne pas la considérer comme une année «extra»-ordinaire? Notre vie quotidienne a été bousculée, tant sur le plan personnel que professionnel, et notre ordinaire a dû s'inscrire dans un perpétuel «extra»-ordinaire. Dans le «mot» du Président de 2019 il est mentionné: «Cette année, positive dans son ensemble et avec une augmentation des prestations offertes, ne doit pas faire oublier les défis à venir». Et en 2020 il y en a eu, des défis.

Après un démarrage où tout laissait penser que nous pourrions calmement travailler aux objectifs prévus pour cette année 2020 (stabilisation constante du financement du centre et des missions d'AACTS; clarification et simplification ; stabilité financière), nous avons dû très vite déchanter sur le «calmement», pris dans le tourbillon des événements qui a obligé les professionnel-le-s à travailler dans l'urgence.

Ce que nous retenons est que, contrairement à d'autres acteurs du domaine, le centre d'accueil a assuré la continuité et la Fondation s'est positionnée comme incontournable dans la région, partenaire fiable et toujours présente pour les communes, le canton ainsi que pour la confédération. Pour cela nous tenons à remercier chaleureusement tou-te-s les professionnel-le-s du Centre qui ont continué de répondre sans relâche aux besoins des bénéficiaires. Elles et ils ont assuré les accompagnements socio-sanitaires ainsi que toutes les autres prestations tout en préservant la santé des bénéficiaires, la leur et celle de leur collègues «personnes vulnérables». Cela a été possible grâce à l'engagement de tous et toutes, à leur solidarité, à leur présence indéfectible (quasiment aucune absence) et nous saluons ici leur professionnalisme. Nous remercions également la direction du Centre pour sa capacité d'anticipation et d'organisation qui en a fait un point de référence et de conseil pour d'autres acteurs du réseau institutionnel. Enfin cet état «extra»-ordinaire a aussi bousculé les rapports «ordinaires» entre le

Centre et le Conseil de Fondation, obligeant à une collaboration beaucoup plus étroite, à des prises de décision rapides, à une définition plus claire des rôles et fonctions respectifs et ceci dans un esprit constant de collaboration et de respect mutuel.

Mais cette période a également fait ressortir les besoins de collaboration et de coordination beaucoup plus étroites entre les différents acteurs régionaux, cantonaux et fédéraux. Ils ont relativement bien fonctionné dans l'urgence où chacun a fait au mieux de ses possibilités, néanmoins une analyse de cette période semble nécessaire afin qu'elle s'inscrive dans un nouvel ordinaire pour faire face à d'autres possibles «extra»-ordinaires.

Nous ne saurions terminer sans remercier enfin toutes les personnes, institutions, professionnel-le-s et entreprises qui de près ou de loin ont été présentes et ont soutenu les professionnel-le-s d'AACTS dans leurs missions et pour cela nous reprenons le dernier paragraphe de la lettre de remerciements que nous leur avons adressé à la fin de la «première vague»:

«Dans un article de la presse italienne, il a été recommandé de ne plus parler de «distance sociale» comme moyen de lutte contre la propagation de la Covid-19, mais d'utiliser le terme de «distance physique». Parce que la plus grande aberration serait d'ajouter une distance sociale à une distance physique dans une période où le confinement nécessaire ravive plus que jamais le besoin de lien social, et dans la population fréquentant le centre AACTS c'est l'un des besoins qui ressort toujours davantage. L'article terminait en disant qu'en cette période c'est bien la cohésion sociale que nous devons maintenir à tout prix. Grâce aux professionnel-le-s d'AACTS, grâce à vous, par vos apports et collaborations, au service des plus démunis-e-s, c'est bien à cela que nous continuons à œuvrer ensemble».

Donc: MERCI à tous et toutes de continuer à être là.

«La vie ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie», Sénèque



un Bundeshaus Centre de p
 federala Federal Palace Med
 dia Centre Medienzentrum B
 e du Palais fédéral Centro n
 federale Center da medias
 Bundeshaus Centre de p
 Federal Palace Med

ALAIN BERSET
 CONSEILLER FEDERAL
 BERNE EN DIRECT

- - - Fin Avril
 - - - CML - échanges
 - - - Juges - //
 - - - Transport Public que
 - - - Engagement Prof.
 - - - Processus n.

Venerabile
 Maison de Over

Sitakva
 Pas Holbougjer Jantobin
 Pas Holbougjer Sa Scharnbeck

Les Amies



2. MESSAGE DU DIRECTEUR

Comment décrire l'année 2020 sans parler de l'invitée non-désirée, la crise sanitaire et sociale mondiale induite par la Covid-19?

Après un bilan positif en 2019 marqué par une stabilité à l'interne de l'institution, l'année 2020 a débuté dans une dynamique collective positive, énergique, constructive et pleine de projets.

Mais ça, c'était sans compter que le 13 mars 2020 - date de la conférence de presse de la Confédération Suisse - Monsieur le Conseiller Fédéral Alain Berset nous annoncerait en direct que « nous avons à faire à un nouveau virus et qu'il faut toujours se rappeler que cela signifie que la situation change tous les jours, qu'elle évolue tous les jours (...) ». On l'a bien senti!

Ce bouleversement, sans précédent, a agi comme une tempête au niveau mondial et le semi-confinement décrété en Suisse a chamboulé la vie et le rythme institutionnel de nos missions, tout comme les vies de notre public et les nôtres. D'une situation stable, nous basculons alors en mode « gestion de crise », une crise qui ressemble d'abord à un sprint et qui au fil du temps se transforme, s'adapte, se construit et s'ajuste pour devenir un marathon sans ligne d'arrivée.

Le printemps 2020, première période d'incertitude, se joue dans une recherche d'équilibre entre les exigences sanitaires et sociales, les besoins des différentes parties prenantes: bénéficiaires, équipe, partenaires, autorités. De nouvelles manières de fonctionner doivent se construire sur l'expérientiel, en direct, forgées par le pragmatisme et une volonté institutionnelle forte de rester ouverts afin de garantir l'accès à nos prestations d'aide à la survie et de réduction des risques.

Les effets structuraux de la crise sanitaire restent un défi quotidien plusieurs mois après cette première annonce du 13 mars. Aujourd'hui, le monde vit au rythme et selon les lois d'une pandémie, celle de la Covid-19. Si, individuellement, au sein des familles et dans les cercles sociaux, on en prend bien acte, la vie institutionnelle d'un centre bas seuil a radicalement changé. Quel sens donner à l'accueil quand on ne peut plus accueillir? Quel sens donner au lien quand il s'agit d'inciter les gens à rester éloignés? Quel sens donner à la présence, à un sourire quand il se cache derrière un masque?

Les problématiques de l'aide alimentaire et de l'accès aux prestations d'hygiène représentent une priorité absolue et des défis majeurs. Au vu du contexte exceptionnel, l'« aide à la survie » se mue alors en « aide humanitaire ». Fondamentalement, l'intervention sociale reste la même, mais sous haute tension. Les défis quotidiens s'incarnent dans les arrières, la logistique devient la colonne vertébrale de la fonction institutionnelle. Le temps dévolu à rétablir l'institution dans des conditions d'hygiène hors norme prend le pas sur le travail de lien, de relation et de soutien.

Mais ce qui est toujours incroyablement frappant, c'est qu'en pleine crise la solidarité prend le dessus. Que ce soient les professionnel-le-s de l'institution, les acteurs et actrices du réseau, les membres du Conseil de Fondation, les autorités communales, régionales ou cantonales et sans oublier bien sûr nos bénéficiaires, tous et toutes ont su créer une solidarité dans l'institution et au-dehors pour que la Fondation, dans ce contexte extraordinaire, remplisse encore et toujours ses missions.



3. LE CENTRE D'ACCUEIL

D'ordinaire, le Centre est un lieu d'accueil ouvert de 9h à 13h30 de manière communautaire et de 15h à 17h pour les demandes individuelles, du lundi au vendredi.

A partir du 16 mars 2020, il s'est adapté aux conditions pandémiques. En effet, un deuxième lieu d'accueil a été ouvert en urgence (en deux jours!) pendant une courte période afin de pouvoir d'une part augmenter le nombre de places compte tenu de la nouvelle exigence de maintien des distances et d'autre part séparer les publics entre les personnes les plus vulnérables sur le plan de leur santé et les autres.

Ainsi nous avons d'un côté le «centre AACTS» dans nos locaux habituels de la rue des Marronniers, avec une capacité d'accueil de 22 places (au lieu de 55), géré par une moitié de l'équipe socio-sanitaire. Et de l'autre l'«Avenir», situé 100 mètres plus loin dans les locaux de l'ancien café de l'Avenir généreusement prêtés par Caritas, avec 20 places supplémentaires et administré par l'autre moitié de l'équipe. Nous avons mis l'accent durant cette période sur la compréhension et la mise en pratique des nouvelles normes sanitaires, notamment la «distanciation sociale»- concept pour lequel nous préférons l'expression «distanciation physique» car le maintien du lien social malgré la distance a continué de faire partie de nos objectifs prioritaires depuis le début de la crise.

Dans un deuxième temps, nous avons recentré nos activités au centre d'accueil des Marronniers. Les mesures sanitaires plus contraignantes limitaient alors notre capacité d'accueil à 14 places assises. Nous avons donc fait le choix d'étendre nos jours d'ouverture à 6 par semaine, au lieu de 5 habituellement. Cette mesure a duré jusqu'au début de l'été avec une équipe scindée en deux pour éviter de possibles contaminations qui auraient conduit à une fermeture totale de nos prestations. La fin de la première vague de la pandémie a permis de retrouver un fonctionnement légèrement

plus proche de la normale, ou plutôt dans une forme de «nouvelle normalité», pendant la deuxième partie de l'année, et ce malgré la survenue d'une deuxième vague à l'automne et son lot de nouvelles mesures sanitaires.

Au total, nous avons réalisé 11'738 contacts au Centre en 2020, avec une file active de 888 personnes, dont 293 nouvelles personnes (10'960 contacts en 2019 avec une file active de 764 personnes).

3.1 PUBLIC CIBLE

De par sa conception et sa capacité à être une institution bas seuil inclusive, AACTS s'engage auprès d'un public hétérogène - que ce soit par l'âge, le statut, le genre, la nationalité ou les problématiques. Sans domicile fixe, familles monoparentales, working-poor, du troisième âge, en situation de dépendance à des substances légales ou illégales, de migration, de marginalité, de souffrance somatique et/ou psychique ou simplement issu-e-s du milieu alternatif de passage dans la région, elles et ils poussent nos portes à la recherche de prestations de survie ou d'accompagnement, mais avant tout pour un accueil inconditionnel et bienveillant.

L'aspect inclusif de notre approche permet - et d'autant plus aujourd'hui en situation de crise - de répondre à des demandes sociales et sanitaires très variées, en permettant une prise en charge rapide et globale des situations. Cette notion d'accessibilité de nos prestations fait partie intégrante de notre mandat et de notre mission et répond aux besoins des différents publics qui fréquentent le Centre.

En 2020 le terme «vulnérabilité» a été largement utilisé dans les discours médiatiques et politiques, en même temps qu'étaient implémentés des plans de protection à large échelle. Nous souli-



| | 2018 | 2019 | 2020 |
|----------------------------|-----------------------|----------------------------|-----------------------------|
| contacts | 6'900 | 10'960 | 11'738 |
| femmes | 1'617 | 1'727 | 1'826 |
| hommes | 5'283 | 8'918 | 9'695 |
| mineur-e-s | 220 | 315 | 217 |
| file active | Non mentionné en 2018 | 764 (dont 7 mineur-e-s) | 888 (dont 15 mineur-e-s) |
| nouvelles personnes | 94 | 256 | 293 |

gnons ici l'impact de ces mesures sur notre public, la crise exacerbant la précarité de ces personnes, que ce soit au niveau de leur santé et de l'accès aux soins, mais aussi socialement, financièrement ou sanitaire. Les vulnérables aujourd'hui représentent une « grande » catégorie qui mélange tous les statuts et les provenances et renforce les inégalités, le seul dénominateur commun étant le « besoin d'aide et de ressources ».

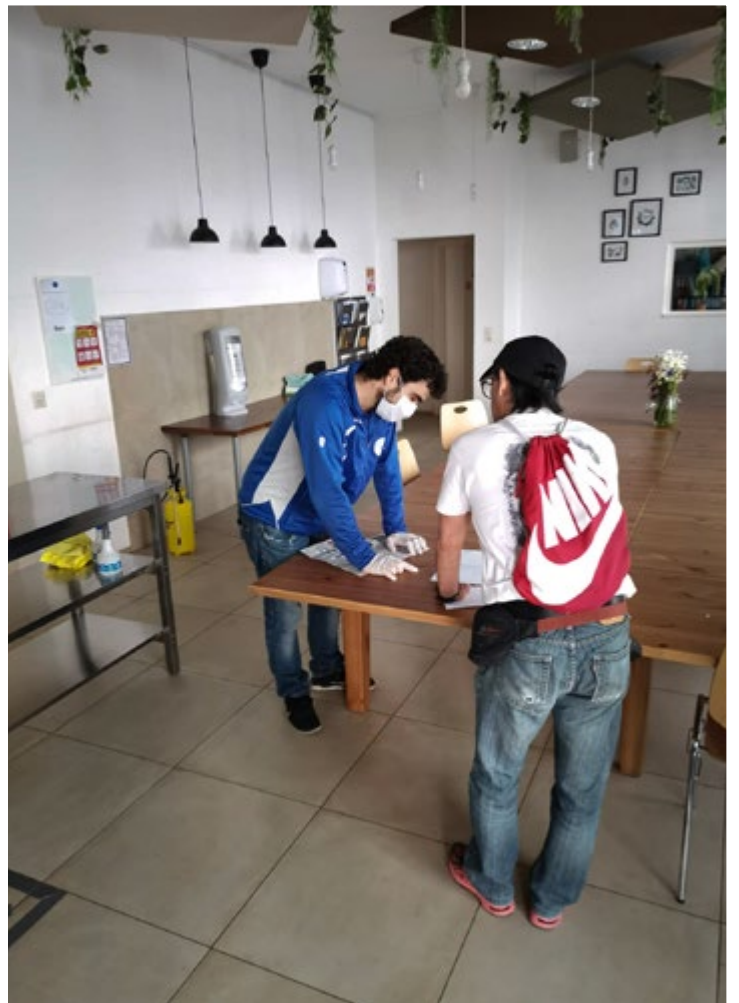
3.2 FRÉQUENTATION

Dès mars 2020, la fermeture partielle du tissu associatif dans la région de la Riviera a impacté directement AACTS. Nous avons vu la fréquentation de nouvelles personnes exploser au Centre, en fonction des ouvertures et fermetures des autres prestataires de la région. L'augmentation a eu des effets immédiats sur nos ressources, nos moyens et notre disponibilité opérationnelle et relationnelle. Les prestations alimentaire, d'hygiène, de réduction des risques et de soutien social ont été fortement sollicitées pendant certaines phases du semi-confinement du printemps et durant le reste de l'année. Cette explosion de la demande est multifactorielle: offre restreinte, dématérialisation de certaines prestations, augmentation des situations socio-sanitaires à risques.

Même si la capacité d'accueil de notre centre a été fortement réduite (passage de 55 places assises à 14 en mars, puis 22 dès octobre), la fréquentation journalière moyenne pour 2020 a été de 44 personnes intra-muros, soit en continuité avec l'année 2019. La mise en place de services extra-muros permettant de favoriser et maintenir le lien malgré l'exigence de limiter les contacts explique ces chiffres stables. (voir 7. « Travail extra-muros »)

Aux chiffres s'ajoute la dimension qualitative de notre intervention: la crise a amplifié des situations de vulnérabilité et des inégalités préexistantes, entraînant le basculement de situations complexes vers des situations de précarité totale. Les personnes ayant un statut d'emploi précaire avant la crise ont été les premières impactées par les décisions de semi-confinement, impliquant des demandes d'aide dans l'urgence suite à la perte de leurs revenus.

Il est enfin à noter que les femmes sont toujours minoritaires au sein de notre accueil; elles représentent un cinquième des contacts réalisés, avec un taux de fréquentation relativement constant. Les mineur-e-s accompagné-e-s sont en légère baisse, avec 215 contacts en 2020 contre 315 en 2019. Ce dernier point s'explique par le fait que le-s parent-s se sont déplacé-s seul-s au Centre pour récupérer de la nourriture, respectant ainsi scrupuleusement l'injonction à la limitation des déplacements et des contacts.





4. MISSION D'AIDE À LA SURVIE

Notre mission d'aide à la survie se décline en prestations sociale, sanitaire, d'hygiène et alimentaire. Elles sont complétées depuis deux ans par une prestation de « petits jobs »¹ qui, en raison des conditions sanitaires, a été fortement impactée en 2020 et mise en arrêt complet depuis mi-mars.

4.1 PRESTATION SOCIALE

La prestation sociale – déjà en forte hausse en 2019 – n'a pas désempi en 2020, bien au contraire. Cela concerne toutes les demandes administratives simples et complexes, l'écoute, les échanges formels et informels, l'orientation ciblée et l'accompagnement individuel. Ces demandes – au nombre de 3'020 en 2020 (2'768 en 2019) – se manifestent lors de moments d'échange, où l'écoute joue un rôle central permettant de faire émerger les demandes d'aide. Cette prestation a été fortement sollicitée après le premier semi-confinement en raison d'un afflux de situations administratives complexes en lien avec la crise et la dématérialisation de certaines offres et prestations sociales. L'accès aux différentes plateformes d'information sociale en ligne ont fait l'objet d'un soutien technique et moral par les intervenant-e-s. A noter également une hausse importante des appels téléphoniques reçus au Centre (demandes d'aide, d'information, d'orientation, de soutien relationnel) mais également réalisés par les bénéficiaires depuis le Centre vers leurs propres réseaux et proches.

¹ Pour rappel, cette prestation consiste non seulement en des tâches réalisées à l'intérieur du centre dans les secteurs cuisine, logistique et espace d'accueil (coup de balai, nettoyage des tables, épluchage, vaisselle, service du repas, déchetterie, etc.), mais aussi à l'extérieur au sein du quartier (jardinage, ramassage des déchets, entretien du quartier). Chaque demi-heure de petit job donne droit à un bon pour un repas, mesure compensatoire à l'introduction des repas payants en 2019.

4.2 PRESTATION SANITAIRE

La prestation sanitaire se décline principalement en soins simples et soins complexes. Elle se déroule dans la salle de soins, dédiée à cet effet, la confidentialité, l'anonymat et la confiance étant des variables indispensables à sa réalisation. En 2020, 370 actions sanitaires ont été menées (458 en 2019).

Cette année, nous avons adapté cette prestation en la décentralisant, en fonction des demandes, sur le lieu de vie de nos usagères et usagers, particulièrement pour les personnes à risques dans le souci d'éviter qu'elles s'exposent en venant au Centre. Nous avons également fait le choix de rediriger les soins complexes vers les réseaux sanitaires régionaux, notre capacité d'accueil étant fortement réduite par l'impact des mesures socio-sanitaires.

4.3 PRESTATION D'HYGIÈNE

La prestation d'hygiène se matérialise dans deux éléments: une douche et une buanderie. Au cœur de cette prestation, et au-delà de la dimension plus large de l'accès à l'hygiène comme droit fondamental et humain, garantir l'accès à des actes d'hygiène quotidiens est devenu particulièrement crucial en cette période d'hygiénisme mondial.

Nous avons au cours de l'année 2020 réalisé 2'279 prestations d'hygiène (1'704 en 2019), dont 1'436 douches (1'165 en 2019) et 843 lessives (539 en 2019). Cette forte hausse a nécessité des adaptations conséquentes :



Concernant la lessive, nous avons fait le choix de la rendre gratuite de mars à juin (au lieu de 1.- par cycle de lavage), d'une part pour permettre à tout le monde d'en bénéficier et d'autre part pour protéger le public et les professionnel-le-s en diminuant les contacts via les échanges de monnaie. Nous avons également pu compter sur la contribution de la Ville de Vevey pour l'achat d'une deuxième machine à laver permettant de renforcer le dispositif existant. Les douches quant à elles sont de tout manière entièrement gratuites, produits d'hygiène compris (mousse à raser, dentifrice, savon, rasoir). Nous avons pu maintenir le nombre de passages journaliers malgré l'augmentation du temps nécessaire au rétablissement et à la désinfection entre chaque utilisation. Enfin, nous avons continué à proposer gratuitement certains produits d'hygiène féminine (serviettes, tampons) afin de répondre à la précarité menstruelle de nos usagères.

4.4 PRESTATION ALIMENTAIRE

Cette prestation a été sans aucun doute celle qui a demandé le plus d'adaptations et d'innovations en raison de la pandémie, et cela pour plusieurs raisons.

Afin de protéger tout d'abord la santé de nos collaborateurs et collaboratrices à risques, nous avons fait appel, dès le début du confinement et durant deux mois, à un couple de restaurateurs de la région pour réaliser l'ensemble de nos repas. Cette solidarité exceptionnelle a permis de continuer à rendre accessible cette prestation, ô combien la plus demandée cette année.

Mais l'adaptation ne s'arrête pas là: la diminution du nombre de places assises en salle et la volonté de limiter le nombre de personnes stationnaires au Centre nous a conduit-e-s, d'une part à suspendre complètement le petit-déjeuner depuis mi-mars, mais

également la prise des repas à table entre mi-mars et octobre. Nous avons ainsi acheté, en urgence, des centaines de tupperwares et mis en place un système de take-away avec un point distinct pour la récupération des couverts et tupperwares usagés, les personnes étant invitées à prendre leur repas en extérieur ou chez elles lorsque cela était possible. Ce système a induit de fait une hausse massive du temps alloué au conditionnement des repas et à la vaisselle. Heureusement, nous avons pu obtenir une aide précieuse et rapide de la protection civile vaudoise entre mars et juin, qui a contribué fortement à la réalisation de ces tâches.

A cela s'ajoute que la prestation, rendue gratuite jusqu'à mi-août pour les mêmes raisons citées plus haut à propos de la lessive, a été très fortement sollicitée avec 13'350 repas distribués, dont 12'473 repas de midi, ce qui représente une nette augmentation avec 3'716 repas de midi en plus qu'en 2019.

Comme dans toutes les crises, les surprises positives ne sont pas loin: nous relevons encore une fois la solidarité qui s'est installée, que ce soit celle de ce couple de restaurateurs, mais également celle de Table Suisse qui s'est adaptée à nos besoins avec brio (volume, lieu de livraison, etc.), la générosité de donateurs et donatrices privé-e-s que nous remercions encore très chaleureusement ici et finalement le soutien de nos voisin-e-s de quartier qui en plus de nous applaudir le soir depuis leur balcon ont également compris nos défis et su s'adapter à une présence plus forte de nos bénéficiaires dans l'espace public aux alentours du Centre.

Pragmatiquement, toutes ces adaptations mais aussi la forte sur-sollicitation en particulier de la prestation d'hygiène et alimentaire ont également impacté nos finances; un appel de fonds lancé à la Chaîne du Bonheur, en plus des nombreux dons spontanés, institutionnels ou privés, permet toutefois l'équilibre de nos comptes en fin d'année.



| | 2018 | 2019 | 2020 |
|---------------------------------------|--------|--------|-------------------------------------|
| prestation alimentaire (total) | 12'225 | 14'931 | 13'350 |
| petit-déjeuner | 5'999 | 6'174 | 877 |
| repas de midi | 6'019 | 8'757 | 12'473 (dont 8'631 à l'emporter) |

4.5 PRESTATION « PETITS JOBS »

Les « petits jobs » - activité à seuil adapté - sont venus renforcer notre dispositif d'inclusion en 2019 et ont immédiatement connu un franc succès. Toutefois, après l'annonce du 13 mars, cette prestation a été la première mise en arrêt et cela jusqu'à la fin de l'année. En effet, le manque de disponibilité du personnel, couplé au renforcement des mesures d'hygiène et de distanciation physique, ne permettait plus momentanément d'accompagner correctement les bénéficiaires dans ces petits jobs.

Néanmoins, nous avons mis à profit ce moment d'arrêt pour repenser le sens et le cadre à donner à cette prestation. Ce travail de réflexion mené en équipe avait pour but de revisiter la visée initiale du projet. La dimension d'une mesure compensatoire alimentaire avait atteint ses limites et nécessitait un nouvel élan: la nouvelle dynamique souhaite offrir un espace informel entre les intervenant-e-s et le public mais aussi mettre en valeur les compétences

des bénéficiaires, renforcer nos interactions avec les habitant-e-s de Plan-Dessus et favoriser l'accès à la citoyenneté en renforçant le sentiment d'appartenance tout en soignant le « vivre ensemble ». Cette prestation, très attendue par les bénéficiaires, a redémarré en janvier 2021 dans une mouture covid-compatible.

5. RÉDUCTION DES RISQUES

La réduction des risques fait partie intégrante de l'ADN institutionnel d'AACTS, acteur central dans le dispositif addiction de la région Riviera. L'accès à des prestations spécifiques comme le programme cantonal de remise et de récupération de matériel de consommation, la transmission de messages associés aux pratiques de consommation et aux différents risques socio-sanitaires, l'orientation et l'accompagnement dans les réseaux socio-sanitaire constituent en effet des enjeux majeurs de santé publique auxquels nous répondons tant par nos activités intra-muros que par notre mandat de travail extra-muros dans l'ensemble du territoire de la Riviera.

Le caractère spécifique et pragmatique de l'approche de la réduction des risques vise à réduire les dommages socio-sanitaires des personnes qui consomment des produits psychotropes légaux et illégaux. La prise en compte de l'individu comme acteur central vise à accompagner et à fournir les informations et les outils nécessaires à la réalisation de cet objectif, et cela toujours dans un souci de dignité et de non-jugement qui favorise l'accès aux prestations spécifiques de l'aide à la survie. La réduction des risques constitue le 4^e pilier de la politique suisse en matière de drogues, politique ancrée dans l'ordonnance relative à l'addiction et aux stupéfiants². (OASup, art 26)

5.1 FORMATION INTERNE EN CONTINU

En 2020, l'équipe a poursuivi sa formation tant collective qu'individuelle, en fonction des besoins concernant les produits consommés ou les recommandations d'hygiène de consommation. Les intervenant-e-s ont également participé à différents moments d'échange de pratiques qui leur ont permis de requestionner leurs pratiques, de s'informer et de croiser leurs regards sur différentes thématiques spécifiques avec d'autres professionnel-le-s.

5.2 ENQUÊTE PAPU

La Fondation AACTS a participé comme chaque année à l'enquête PAPU³, effectuée par Unisanté et mandatée par la Direction générale de la santé (DGS). Cette enquête auto-administrée auprès de notre public durant une semaine est soutenue activement par l'équipe socio-sanitaire qui a dû faire preuve d'agilité au vu des conditions d'accueil particulières et restreintes pour accompagner le processus cette année.

5.3 CABS (CENTRES D'ACCUEIL À BAS SEUIL)

La collaboration constitue un maillon essentiel dans l'articulation institutionnelle de notre domaine. La cohérence des pratiques, du cadre et des outils d'intervention, tout autant que l'évolution continue des situations et des demandes mais aussi des pratiques régionales, demandent donc des espaces pour développer des réponses en adéquation avec les besoins des usagers et usagères. Une dynamique intéressante s'est mise en place dès 2019 entre directions qui s'est prolongée en 2020 entre équipes des diffé-



rents centres. Les intervenant-e-s de terrain ont ainsi pu bénéficier de moments d'intervention sur des thématiques spécifiques en lien avec nos pratiques, nos compétences spécifiques et nos réalités de terrain. Ces moments avaient pour but de produire des espaces de ressources et de recul sur nos pratiques, de nommer les besoins et in fine d'adapter nos prestations de réduction des risques au plus proche des réalités des bénéficiaires. Il est prévu de maintenir ces moments d'échange dans le futur.

Un partenariat plus spécifique s'est construit entre la Fondation ABS et la Fondation AACTS, avec des échanges d'intervenant-e-s. Pour les collaborateurs et collaboratrices de la Fondation AACTS, l'immersion pendant deux jours à tour de rôle dans un autre lieu d'accueil spécifique addiction, incluant la pratique à l'intérieur de l'espace de consommation sécurisé (ECS), ont constitué des moments enrichissants qui ont contribué à nourrir nos réflexions dans un champ qui évolue en permanence. Il est également prévu de maintenir ce programme d'échange au-delà de cette année.

5.4 ADDICTION ET COVID-19

Face à la pandémie de Covid-19, la Fondation AACTS, a mis en place un plan d'action dès le mois de mars, dont voici les axes principaux :

- Assurer l'accès au matériel de consommation au Centre et/ou par des livraisons à domicile ou lieux de vie communautaire, par le Centre ou via des partenaires régionaux en cas de fermeture (plan de continuité).
- Maintenir des prestations d'aide à la survie au Centre et à distance: permanence téléphonique, remise et/ou livraison de repas, soins de premier recours, maintien du lien.



- Informer ⁴ les usagères et usagers sur les risques associés aux pratiques de consommation et risques liés à la Covid-19 ; adapter à la dimension Covid-19 les outils de consommation et les messages de réduction des risques associés.
- Orienter les usagères et usagers dans les réseaux de soins addictologie en fonction de leurs demandes et de leurs situations.
- Acheminer des moyens de protection individuels auprès des lieux de vie communautaires (masques, gel hydro-alcoolique, produits de nettoyage, informations et recommandations).
- Observer et référencer les phénomènes émergeant de la crise et informer via des canaux de communication établis (DGS, cellule de crise régionale Est-vaudois, groupes de travail dédiés, réseaux)
- Se mettre à disposition des différents acteurs du réseau socio-sanitaire en cas de questions en lien avec le champ des addictions et renforcer le dispositif régional en fonction des demandes et des observations.
- Informer les bénéficiaires sur la mise à jour des offres, ressources et modalités d'accès des prestations bas-seuil dans le canton en fonction de l'évolution de la situation.
- Relayer les informations pertinentes, tant au Centre que sur les réseaux sociaux et le site web de la Fondation (recommandations, informations, orientations).

5.5 GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL RÉDUCTION DES RISQUES ET COVID-19

Enfin, la Fondation AACTS a été sollicitée par Infodrog, Centrale nationale de coordination des addictions, pour intégrer un groupe de travail oeuvrant sur la thématique réduction des risques et Covid-19. Cet espace devait permettre à différents acteurs helvétiques d'échanger sur les différentes réalités cantonales et régionales ⁵. Cette période de pandémie a également mis en lumière bon nombre de ressources, d'innovation, de solidarité et de complémentarité. La réduction des risques en 2020 n'a pas échappé à sa réalité de tous les jours, celle de s'adapter encore et toujours à son environnement dans une visée pragmatique en prenant en compte les trajectoires et les besoins des publics.

² <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2011/364/fr>

³ Pointage Annuel du Profil des Usagères et usagers des centres à bas seuil d'accès du canton de Vaud

⁴ https://www.grea.ch/sites/default/files/grea_aff_corona_ok3.pdf

⁵ <https://www.infodrog.ch/fr/groupes-experts/reduction-des-risques/groupe-de-travail-rdr-et-covid19.html>



6. RÉDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF

AACTS a collaboré cette année à une action formelle de réduction des risques en milieu festif en janvier, cela dans le cadre du projet vaudois de prévention et de réduction des risques Night-Life ⁶, dont l'objectif est d'entrer en relation avec les publics lors d'événements festifs afin d'échanger et d'informer sur différents risques liés à la consommation de substances psychoactives et/ou à la santé sexuelle.

Les autres collaborations planifiées pour l'année 2020 ont été impactées par les mesures sanitaires: les festivités annulées ou réduites dans leur ampleur ont donné lieu à l'annulation de nos actions. Néanmoins des activités festives alternatives sont apparues en réaction aux limitations et aux restrictions de l'offre festive et culturelle, qui ont attiré toute notre vigilance. Face à ces phénomènes festifs initiés par différents collectifs de manière éphémère et mobile, que ce soit dans des espaces privés (appartements) ou dans des espaces plus informels, nos interventions se sont modifiées. Les liens noués avec les différentes communautés

nous ont permis de proposer de manière informelle des actions brèves de prévention avec des personnes de la communauté se faisant ensuite le relais des messages de prévention et de réduction des risques lors des moments festifs. Nous avons également mis à disposition du matériel de réduction des risques. Ce travail de lien avec les pairs montre une adaptation et une évolution des pratiques d'autant plus importantes aujourd'hui que les mesures sanitaires restreignent l'accès à ces espaces festifs pour les organismes officiels habituellement engagés dans des manifestations ordinaires (festival, bar, club...).

⁶ <https://nightlifevaud.ch>



7. TRAVAIL EXTRA-MUROS

A contrario de ce que l'on pourrait imaginer en période de confinement ou de repli chez soi, le travail hors murs a été autrement plus important que les autres années. Tout d'abord, tout le monde n'a pas de domicile lui permettant de se confiner. De plus, malgré la crise il restait crucial de garder le contact avec nos populations recluses à domicile et/ou en lieux de vie communautaire. Nous avons donc mis en place un service de livraison de repas à domicile, des visites pour des soins de base, une distribution de matériel stérile à domicile et plus généralement une disponibilité d'écoute et de soutien avec des professionnel-le-s allant directement à la rencontre de nos publics. Cette mobilité a concerné l'ensemble des territoires des communes de la Riviera.

Outre la pérennité de nos prestations auprès d'un public vulnérable, les objectifs étaient de maintenir un lien coûte que coûte, éviter des déplacements au Centre à des personnes à risques, documenter les situations et les problématiques émergentes durant la Covid-19 pour nos publics et en faire le relais.

Ce travail a porté ses fruits lors des phases de déconfinement, notamment à l'été, durant lesquelles nos publics ont pu revenir nous trouver sans que nous observions de cassure majeure dans la relation.



8. PRÉVENTION SCOLAIRE

Dans la continuité de l'approche mise en place en 2019, nous avons poursuivi en 2020 nos actions de prévention universelle dans les établissements scolaires vaudois. Pour ce faire, nous avons renforcé et assis notre concept intitulé «Risques et plaisirs». Ce dernier est basé sur une approche multifactorielle et intégrée de la prévention faisant appel aux valeurs de la santé communautaire. Concrètement, cela se traduit par des actions de «prévention par les pairs pour les pairs». L'objectif central est le renforcement des facteurs de protection et la gestion des risques liés aux espaces de liberté et/ou festifs vécus par les élèves, ceci de manière pragmatique. Pour ce faire, nous faisons appel à leur savoir expérientiel tout en développant leur esprit critique.

L'efficacité et la pérennité de ces actions de prévention repose sur le fait que les projets sont co-construits dès le démarrage avec toutes les parties prenantes (élèves, groupe santé, professionnel-les des établissements scolaires, Unité PSPS⁷). Chaque intervention est donc unique et adaptée aux besoins et au contexte de l'établissement rencontré.

Il serait illusoire d'évoquer l'année écoulée sans mentionner la Covid-19. En effet, ce contexte sanitaire particulier a passablement impacté nos actions de prévention. Premièrement, en termes quantitatifs : les établissements scolaires ayant été fermés pendant de nombreuses semaines, nos activités ont été fortement ralenties et nous avons malheureusement dû faire face au report voire à l'annulation pure et simple de certains projets. Deuxièmement, en termes qualitatifs : les mesures de distanciation sociale nous ont contraint-e-s à adapter nos interventions. En premier lieu dans les phases d'élaboration : nous avons dû faire l'impasse sur certaines rencontres telles que conférences des maîtres ou séances de délégué-e-s et trouver ainsi d'autres méthodes pour maintenir l'implication de tous et toutes dans les projets mis en place et garantir la co-construction. Ensuite auprès des élèves : les moments en petits

groupes ou les déplacements dans les classes n'étant plus possibles, il a fallu repenser notre animation afin que les interactions restent dynamiques et attrayantes.

Malgré toutes ces contraintes, il était essentiel pour nous d'offrir aux établissements et surtout aux élèves la possibilité de bénéficier de nos actions de prévention. C'est ainsi qu'en 2020, nous sommes intervenu-e-s auprès de sept établissements :

- ES de Blonay-St Léger: Initialement, nous devions rencontrer l'ensemble des élèves du secondaire II dans le cadre d'un projet d'établissement. Malheureusement, cela n'a pas pu se faire à cause de la situation sanitaire liée à la Covid-19. Un travail sous la forme d'une campagne de prévention avait notamment été amorcé en 2019 avec les 10ème année et devait être poursuivi en 2020 avec la valorisation des affiches produites (vernissage et présentation au grand public). Malgré tout, il était important que les élèves puissent, en dépit des incertitudes liées aux mesures sanitaires, bénéficier d'une action de prévention. Nous avons donc convenu d'une intervention réduite (sans projet à moyen/long terme). Dans un souci de pérennisation et de continuité des interventions précédentes, nous avons rencontré les élèves de 10ème année (7 classes, 138 élèves) avec un projet basé sur la campagne de prévention réalisée en 2019. Cela a permis aux élèves de mener un travail de réflexion sur les risques et plaisirs en insistant sur les facteurs de protection tout en s'appuyant sur le concept de la prévention des pairs pour les pairs. Ce travail auprès des élèves sera poursuivi en 2021.
- ES de Montreux-Est: Malgré la situation sanitaire particulière de cette année, nous avons pu maintenir l'ensemble de nos interventions prévues au sein de l'établissement. Ainsi nous avons rencontré tou-te-s les élèves du secondaire II (19 classes, 324 élèves). Nous avons travaillé ensemble sur les notions de risque et de plaisir en partant de leurs expériences et de leurs représentations tout en



renforçant les facteurs de protection. Notre travail de collaboration avec l'établissement sera poursuivi en 2021 et des interventions sont d'ores et déjà programmées.

- Collège Kratzer à Vevey: Un projet d'établissement avait été amorcé en 2019 et devait être poursuivi en 2020, malheureusement, pour des raisons structurelles liées à l'établissement et aux conditions sanitaires, cela n'a pas pu être mené cette année. Nous avons malgré tout maintenu nos contacts avec l'établissement et le projet sera reconduit en 2021.
- ES de Crissier: En 2019, à la demande de l'Unité PSPS, nous avons dispensé une formation au groupe santé et au personnel enseignant qui devait être poursuivie en 2020. La situation sanitaire liée à la Covid-19 nous a contraint-e-s à reporter ce projet en 2021.
- ES de Villeneuve: Après plusieurs années sans action dans cet établissement et sous l'impulsion de l'infirmière scolaire et du groupe santé, une première prise de contact a été effectuée en fin d'année afin de mettre en place un projet de prévention pour l'année 2021.
- ES de Corsier: Comme pour l'établissement de Villeneuve, après plusieurs années sans action dans cet établissement, ce dernier nous a contacté-e-s en fin d'année afin de mettre en place un projet de prévention pour l'année 2021.
- Institution Pré-de-Vert: A la demande de l'Unité PSPS, nous avons participé à l'élaboration d'une formation dispensée auprès

des adultes de référence du foyer. Cette formation sera mise en œuvre en 2021 en partenariat avec le programme DEPART du CHUV.

Parallèlement à nos interventions auprès des établissements scolaires et en tant que partenaire du programme de prévention des dépendances dans les écoles vaudoises (PGDEP)⁸, nous participons aux plateformes ainsi qu'aux séances de réflexion et de conceptualisation du programme. Ainsi, grâce notre implantation régionale, nous contribuons au développement du programme au sein des écoles du canton.

En 2020, toujours dans le cadre de notre mandat auprès du PGDEP et à sa demande, nous avons encore co-animé une rencontre interprofessionnelle organisée par le GREA (Groupement Romand d'Études des Addictions)⁹ intitulée « L'intervention précoce par les pairs dans les écoles professionnelles ». Enfin, nous avons suivi la formation « Adolescence et consommations » donnée par le programme DEPART du CHUV, également membre et partenaire du PGDEP.

⁷ Unité de Promotion de la Santé et Prévention en milieu Scolaire <http://www.vd.ch/unite-psps>

⁸ <https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/programme-dependances/>

⁹ <https://www.grea.ch/>





9. ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET VIE DE QUARTIER

9.1 PRESTATION VÉTÉRINAIRE

Grâce au partenariat avec l'assurance pour animaux EPONA, un-e vétérinaire et un-e assistant-e vétérinaire du cabinet Animalis de Puidoux se déplacent au Centre une fois par mois. En 2020, nous avons dû malheureusement annuler 3 prestations à cause de la pandémie. Les cas urgents ont quand même pu être accueillis au cabinet à Puidoux, même si c'est à AACTS que les personnes préfèrent se rendre.

Depuis cette année, un nombre limité de 10 places nous permet d'offrir un temps privilégié à nos usagères et usagers, ainsi qu'à leurs compagnons à 4 pattes, lors de cette prestation très demandée. En effet, un nombre plus important de rendez-vous ne permettrait pas à chacun-e de prendre le temps de dialoguer et questionner les vétérinaires sur la santé de son partenaire de vie et autres sujets... Depuis l'achat d'une balance vétérinaire en juillet, nous avons pu constater que les propriétaires pèsent plus facilement leurs animaux, et en profitent pour se peser soi-même, ce qui leur permet facilement de faire des liens sur leur état de santé, de créer ou renforcer un lien avec le personnel quant à leur situation actuelle.

Après un entretien d'accueil réalisé par un-e membre de l'équipe, toute personne dans le besoin peut accéder à cette prestation. L'inscription se fait une semaine avant la date fixée, grâce à une liste gérée par l'équipe professionnelle. Bien que la prestation ne nécessite pas de publicité vu son succès, des affiches sont réalisées et posées au centre d'accueil.

9.2 VIE DE QUARTIER

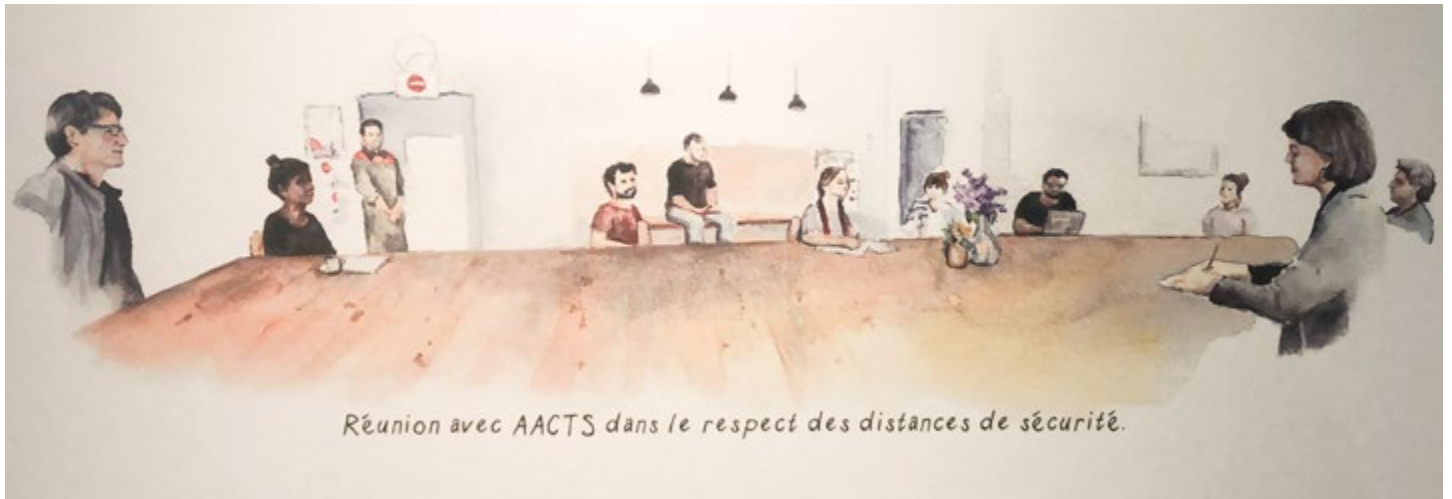
La crise n'a pas entamé nos contacts avec les habitant-e-s du quartier, et cela aussi malgré l'annulation de nombreuses activités (Fête des Voisins, Fête Multiculturelle, activités de médiation artistique au Centre, etc.).

L'association de quartier s'est par exemple fait le relais dans son journal le « Petit Robin » de l'augmentation de la fréquentation dans nos murs. Les apostrophes sur le trottoir, les moments d'échange sur la place Robin lors des repas à l'extérieur avec les bénéficiaires, mais aussi les témoignages spontanés de sympathie nous ont permis de maintenir un lien avec les habitant-e-s du quartier. Il est important pour nous d'informer et de rappeler la nature de notre mission afin de garantir d'une part notre accès aux publics mais aussi de garder des rapports cordiaux avec le voisinage malgré une forte fréquentation. Nous nous sommes également rendu-e-s disponibles pour certaines personnes du quartier fortement touchées par l'impact structurel de la Covid-19 et qui ont dû recourir à nos services d'aide à la survie durant de courtes périodes.

En fin d'année 2020, nous avons pu néanmoins maintenir une action dans le quartier en distribuant au mois de décembre une soupe gratuite dans le cadre de la brocante mensuelle du quartier sur la place Robin. Ce moment a été apprécié par les exposant-e-s, habitant-e-s et bénéficiaires présent-e-s. Ce moment de partage à l'extérieur se voulait avant tout symbolique plutôt que rassembleur au vu du contexte mais il a permis surtout de mettre en lumière le besoin universel d'être en lien en cette période de grands bouleversements.

~~DISTANCE SOCIALE~~

DISTANCIATION
PHYSIQUE +
SOLIDARITÉ SOCIALE



Rencontre avec Médecins Sans Frontières
Illustration: Carole Isler

10. FORMATION ET RECHERCHE

10.1 FORMATION COLLECTIVE

Le plan de formation institutionnel initialement prévu pour 2020 a été bousculé et les priorités redéfinies. Malgré tout, il a été possible de maintenir quelques axes prioritaires:

- Supervisions d'équipe et de direction, permettant de garantir des espaces réflexifs au vu des défis traversés tout au long de cette longue année.
- Echanges de personnel (Fondation ABS) et échanges de pratiques (CABS)
- Formations du GREA
- Formation «DEPART» en lien avec l'Unité PSPS et groupe d'intervention avec les membres du programme DEPART Est.

En lien avec la situation sanitaire, nous avons également bénéficié de l'expertise de Médecins Sans Frontières pour la validation de notre concept d'hygiène et de nettoyages renforcés et l'ensemble du personnel a pu suivre une formation donnée par un spécialiste en bio-sécurité.

Les formations collectives qui n'ont pu être réalisées en 2020 ont été quant à elles repoussées à 2021.

10.2 RECHERCHE

Sur le plan de la recherche, nous avons également souhaité continuer à accueillir les demandes de collaborations ainsi que les sollicitations de chercheurs et chercheuses. Ainsi nous avons eu le plaisir de collaborer avec:

- La HETSL concernant une recherche mandatée par la Ville de Vevey portant sur le champ de la précarité
- Unisanté pour l'enquête annuelle PAPU
- Différent-e-s étudiant-e-s issu-e-s du master et bachelor de différents champs de formation, en leur garantissant un accès au terrain.



11. COLLABORATIONS ET SOUTIENS

En cette période de pandémie, l'équipe des professionnel-le-s de la Fondation AACTS a œuvré sans relâche pour répondre aux différents besoins des populations qui font régulièrement appel à elle. Son engagement est passé par différents stades qui ont permis jusqu'à ce jour d'apporter des réponses pertinentes et adéquates aux besoins exprimés. Le Centre a été également l'un des derniers lieux à rester ouverts sans aucune interruption, assurant la continuité de ses missions et restant un lieu de référence pour les bénéficiaires habituel-le-s ainsi que pour de nouvelles personnes en cette période durant laquelle elles et ils étaient davantage en perte des repères habituels.

Tout cela n'aurait pas été possible sans la collaboration et l'appui des différent-e-s partenaires du réseau, des différent-e-s organismes, autorités et privés qui ont appuyé les actions des professionnel-le-s d'AACTS par des actions concrètes et en facilitant les initiatives nécessaires par une présence et des réponses rapides qui ont grandement facilité la mise en place de processus et d'actions nécessaires pour faire face à la situation.

Nous leur adressons nos plus chaleureux remerciements pour leur confiance et leur soutien.

Financeurs

Association Régionale d'Action Sociale (ARAS) Riviera
 Direction générale de la santé (DGS) du canton de Vaud
 OFAS/AI, Office Fédéral des Assurances Sociales/Assurance Invalidité

Donateurs et donatrices

Chaîne du Bonheur
 Restaurant Non-Stop Vevey
 Ville de Vevey
 Donateurs et donatrices privé-e-s
 Fondation UBS pour le domaine social et la formation

Partenaires

Addiction Suisse
 Affaires intercommunales de la Ville de Vevey
 ARPIH Ecole supérieure
 Association Partage Riviera
 ASR Association Sécurité Riviera – Police de proximité et office du stationnement
 Animation Jeunesse Corsier EGZEKO
 Animation jeunesse de La Tour-de-Peilz
 Animation jeunesse de Montreux
 Cabinet vétérinaire Animalis
 Caisse d'Épargne Riviera
 Caritas Vaud – CASI et Le Hublot centre d'hébergement d'urgence
 Les CABS du canton de Vaud (Fondation ABS, Entrée de Secours et Zone Bleue)
 CHUV, Programme DEPART Est
 Collectif Précarité Vevey et l'ensemble de ses membres
 Commission Prévention Riviera
 Commune de Blonay
 Commune de Chardonne
 Commune de Chexbres
 Commune de Corseaux
 Commune de Corsier-sur-Vevey
 Commune de Jongny
 Commune de La Tour-de-Peilz
 Commune de Montreux
 Commune de Puidoux
 Commune de St-Légier – La Chiésaz
 Commune de St-Saphorin (Lavaux)
 Commune de Rivaz
 Commune de Vevey
 Commune de Veytaux
 CRIAD, Coordination Romande des Institutions et organisations œuvrant dans le domaine des ADdicions et l'ensemble de ses membres
 CRPS, Conseil Régional de Prévention et de Sécurité
 CSR, Centre Social Régional Riviera

CSR, Centre Social Régional Bex
 DASLIG, Direction des affaires sociales, du logement, de l'intégration et des gérances de la Ville de Vevey
 DJEFS, Direction de la Jeunesse, de l'Éducation, de la Famille et des Sports de la Ville de Vevey - secteur jeunesse
 EMUS, Equipe Mobile d'Urgences Sociale
 Epona
 Espace Santé Rennaz
 Etablissements secondaires vaudois
 Fondation de Nant
 Fondation le Relais
 Fondation Marie-Louise Burnat-Stelz
 Fondation Mère Sofia
 Fondation veveysane pour l'aide à la formation ou au perfectionnement professionnel des adultes et aux chômeurs
 GREA, Groupement Romand d'Études sur les Addictions
 HETSL, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (anciennement EESP)
 Hôpital Riviera-Chablais
 Infodrog
 OCTP, Office des Curatelles et Tutelles Professionnelles, protection de l'adulte - Secteur Est
 OFSP / CDVD, Office Fédéral de la Santé Publique / Conférence des Délégués des Villes aux problèmes de Dépendances
 Pharmacie24
 Plateforme Jeunesse ++
 Point d'Eau Lausanne
 Table Suisse
 Unisanté
 UPSPS, Unité de Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire

Quartier

APERO, Association Pour les Environs de la place Robin
 Association Trampoline
 Imprimerie Multicop
 Marché Robin
 Riverain-e-s et commerçant-e-s du quartier Plan-Dessus

Formation interne et supervision

Fondation ABS (échanges de personnel, formation premiers secours)
 CABS
 Médecins Sans Frontières (formation bio-sécurité et protocoles de nettoyage)
 Jean-Claude Métraux, Psychiatre et psychothérapeute de l'enfant et de l'adolescent FMH (supervision équipe)
 Gabriel Delaunoy, Carpe Diem Solutions (supervision direction)



Autres soutiens

Auberge communale de Saint-Légier
 Carole Isler
 Cartons du Cœur Riviera
 Cellule de crise Est-Vaudois
 Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
 Eldora SA
 Espace Compétences SA, Cully
 Flash Nettoyages Sàrl
 Ikea
 Loïc Anicet «Be your guest»
 Nestlé
 Office du stationnement de la Ville de Vevey
 Pharmacie du Marché, Vevey
 Protection civile vaudoise
 Sandrine Durietz, graphiste

Ainsi que tou-te-s celles et ceux qui nous ont soutenu-e-s en cette année «extra»-ordinaire :

M E R C I

12. CONSEIL DE FONDATION

ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE 2020

| | |
|-------------------------|--|
| Président : | M. Antonino Cerrone, Blonay |
| Vice-Président : | M. Marco Pavarini, Vevey |
| Trésorière : | Mme Anita Noirat, Vevey |
| Membres : | Mme Pierrette Chenevard, Cottens Mme Christine Chevalley, Veytaux Mme Lucile Franz, Nyon Mme Caroline Graap, Lausanne Mme Anne Morel, Vevey Mme Florence Vallotton, Vevey |

13. PERSONNEL

Équipe socio-sanitaire

M. Jeremy Bugnon
Mme Sophie Corbaz
M. Célien Dupont, dès le 15.06.2020
Mme Joanie Frund, jusqu'au 31.12.2020
M. Damir Kronic
Mme Rachelle Nicolier
M. Gonzalo Perez
Mme Blondine Savoy, dès le 06.01.2020

Administration

Mme Cécile Muret, Assistante de direction

Direction

M. Vincent Masciulli, Directeur

Logistique

Mme Mireille Bassi, Entretien
M. Jean-Claude Jaquet, Cuisinier

Stagiaires

Mme Adèle Gelin, Stagiaire HES 1e période de formation pratique, du 19.08.2019 au 24.01.2020
Mme Elisa Niedermayr, Stagiaire HES 2e période de formation pratique, du 17.02.2020 au 17.07.2020
Mme Sivananda Rossel, Stagiaire HES 1e période de formation pratique, du 17.08.2020 au 15.01.2021

Remplaçant-e-s

Mme Tatiana Castro Silva, Auxiliaire socio-sanitaire du 24.08.2020 au 11.09.2020
M. Pascal Triani, Cuisinier remplaçant dès le 04.09.2021





Coordonnées

Fondation AACTS
Rue des Marronniers 16, 1800 Vevey
021 / 921 50 50
info@aacts.ch
www.aacts.ch

Compte bancaire de la Fondation:
IBAN CH50 0834 9000 1100 0273 3



IMPRESSUM

Crédit photos: Fondation AACTS, sauf illustration p. 23: Carole Isler
Graphisme: www.sbgraphicdesign.ch
Impression: Multicop, Vevey

